La pianiste Mlle Yvonne Herr-Japy est ici au bord du cratère du Bromo, volcan de l'Île de Java. Elle a fait cet été un merveilleux et inou-



bliable voyage aux Indes Néerlandaises, accompagnant la cantatrice Mme Vera Janacopulos et jouant aussi en soliste.



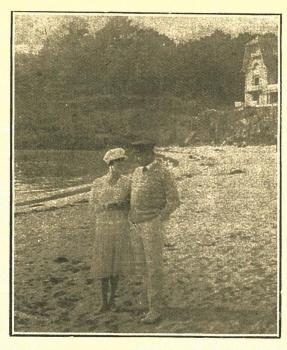
Le pianiste M. Henri Etlin est resté cet été dans sa vieille maison de Meudon, tout à l'étude de son piano.



Mme Hélène Duvernay, de l'Opéra-Comique, aime la nature, les plaisirs champêtres et les bêtes. Son chat, son chien sont l'objet d'une véritable vénération de sa part. Cette photo-graphie a été prise dans les Vosges où elle a villégiaturé.



Voici la charmante pianiste Mlle Madeleine de Valmalète dont nous avons relaté les labeurs et les plaisirs estivaux dans notre numéro du 1° octobre. Elle est ici en compagnie de M. Claude Farrère, chez le Ministre de France à Lisbonne, M. Pralon. Cette photographie à été prise par Mme Pralon, à l'issue d'un déjeuner, dans les jardins de la Légation.



L'exquise étoile d'opérette Mme Wanda Strella est allée en Bretagne, de là en Savoie, puis a rallié son adorable « home » du Pecq.



A son accoutumée, c'est en Sologne que le violoniste

M. Robert Krettly a passé ses vacances Il y a donné des leçons... de bicyclette à son fils Grégoire et pêché aussi dans les bons coins du Cher.

La pianiste MIIC DENYSE-MOLIÉ a passé ses vacances sur le Côte d'Azur. La voici à Juan-les-Pins s'apprêtant à faire un plongeon.

O. S.



L'INFLUENCE OCCIDENTALE SUR LA MUSIQUE ORIENTALE

La question de la musique orientale est à l'ordre du jour. On s'intéresse de plus en plus à sa conservation et surtout à sa consécration. Car — et ceci est un fait remarquable — la muque orientale est restée jasqu'à ce jour une musique « improvisée », Elle ne s'apprend pas, elle se transmet, comme se transmettent les légendes, les contes ou les dogmes religieux. Aucune base qui réglemente la musique. Seule, une classification des différentes tonalités. Cette liberté d'inspiration, n'étant entravée par aucune règle, ni assimilée à aucune formule définitive, donna à la musique orientale une caractère tout à fait particulier, fait de fluidités, de demi-teintes, d'intimités, si je puis dire. Le musique orientale n'était pas, il y a quelque temps, un art proprement dit, c'était un moyen d'expression. Le mucisien — et tous les Orientaux sont plus ou moins musiciens — jouait de la flûte ou du oud davantage pour lui-même, c'est-à-dire pour se raconter des histoires écrites avec des sons ou peupler l'ambiance souvent désertique et silencieuse plutôt que pour divertir ses compatriotes. L'Oriental essentiellement individualiste le devint plutôt que pour divertir ses compatriotes. L'Oriental, essentiellement individualiste, le devint

La caractéristique dominante de la musique orientale est donc la « mélodie ». Une mélodie écrite pour être chantée sans le secours polyphonique. Inadaptée à une harmonie, aussi spéciale soit-elle, écrite avant tout pour exprimer, comme c'expriment il y a guelques siècles l'Europe elle s'exprimait, il y a quelques siècles l'Europe, elle devient donc insaisissable pour l'oreille étrangère généralement éduquée et astreinte à des conceptions polyphoniques et acoustiquees nettement prouvées. Habituée à comprendre la musique par sa division chromatique, l'oreille occidentale est un peu désemparée devant la multiplicité de sons qui s'internalement entre la demitter physique. sons qui s'intercalent entre le demi-ton chromatique. C'est ce qui a rendu jusqu'à ce jour la musique orientale preque inabordable, au point de vue structure, s'entend, et c'est ce qui l'a enclose dans sa constitution initiale et préservée, pour ainsi dire, des influences étrangères.

Car on ne peut pas dire que la musique orientale ait subi des influences occidentales. La musique orientale s'est influencée elle-même, de compartiment à compartiment, c'est-à-dire de la Turquie à la Syrie, et de la Syrie à l'Egypte, mais on ne peut vraiment pas saisir rien d'important provenant d'une conception occidentale, ni dans la mélodie, ni dans le rythme, ni dans la structure. Cependant nous devons noter une certaine fermentation dans le style oriental. Les dernières productions vocales, par exemple, nous montrent déjà une inquiétude, une instabilité, une recherche, une ébauche d'un bouleversement prochain. Non pas dans la mélodie, mais surtout dans le rythme, où les cellules mélodiques, étirées jusqu'à la pamoison, où les dessins, environnés de fioritures, où le leit-motiv ne revenant que par hasard, font place à un certain souci de style et de personnalité rythmique. Les tonalités semblent plus nettes, les modulations moins fantaisistes,

plus nettes, les modulations moins fantaisistes, la mesure plus solide et il semble qu'on essaie, d'échapper à cette « subtilité tonale » faites de quarts de tons et de limmas pythagoriques.

Mais ceci n'est encore qu'une impression; l'influence occidentale, car c'est certainement elle qui est en train d'agir, n'est pas définie, ne peut pas encore se séparer de la forme générale. Il est donc difficile d'en analyser la profondeur et l'étendue et d'en prévoir le résultat.

Nous devons attribuer cette tentative d'immixtion à trois facteurs principaux; le premier, c'est l'éducation musicale occitane que les professeurs étrangers imposent et vulgarisent en Orient. La deuxième, c'est la présence du piano, qui impose de lui-même une musique occidentalisée et qui donna naissance il y a quelque temps à d'intéressantes transpositions harmonisées de chants liturgiques ou païens orientaux. Le troisième facteur, c'est le travail des compositeurs étrangers qui arrivèrent, sur des thèmes popuétrangers qui arrivèrent, sur des thèmes populaires d'Orient ou des dessins mélodiques inspirés d'Orient, à construire des symphonies ou morceaux pour piano selon les règles et formules occiden-tales et à interpréter lesdites compositions devant le public local.

Mais malgré ces moyens, l'influence occidentale n'est pas encore certaine, et elle a à lutter contre des éléments très puissants, ne serait-ce que cette méfiance instinctive de l'Oriental vis-à-vis du chrétien, qui dans le domaine social fut le principal artisan d'une conservation préhistorique de la musique. Mais cette clause, malgré son impor-

la musique. Mais cette clause, malgré son importance, n'entre plus dans le domaine des influences musicales, elle appartient au domaine social et d'autres lois agissent de ce côté.

Est-ce bien que la musique orientale perde un peu de sa personnalité? C'est une question qui se pose dès maintenant. Ne devrions-nous pas au contraire encourager la conservation de cette forme musicale tout à fait différente et qui ne manque pas de charme? Artistiquement parlant, il est nécessaire que la musique orientale se « purifie », qu'elle s'échappe de certains parasites mélodiques qui endiguent plutôt la véritable originalité de l'inspiration. La musique clarifiée originalité de l'inspiration. La musique clarifiée par certaines réglementations ou adductions étrangères est susceptible de s'enrichir et de constituer une musique indépendante avec ses règles acoustiques et polyphoniques.

Socialement parlant, il est nécessaire que tous les sentiments humains, toutes les expressions humaines évoluent au même degré que l'évolution personnelle morale ou sociale, car il se produirait déséquilibre ou anomalie, mais ceci n'est plus de notre ressort, et dépasse les limites où la spécu-lation artistique a établi son champ d'activité.

ROBERT CHAMBOULAN.